

## COMMUNIQUÉ

### **Pandémie de Coronavirus (COVID-19) : Fermeture de la mosquée du Pardon jusqu'à nouvel ordre**

Cher(e)s fidèles,

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus (COVID-19) et suite aux annonces faites par le Président de la République jeudi soir et le premier ministre aujourd'hui, l'Association Musulmane de Nevers en s'appuyant sur les avis des spécialistes et les avis juridiques, a décidé de fermer ses portes jusqu'à nouvel ordre.

Par conséquent :

### **LA MOSQUEE DU PARDON SERA FERMEE**

- 1. L'office de la prière du vendredi sera suspendu jusqu'à nouvel ordre,**
- 2. L'ensemble des cours dispensés (homme, femmes et enfants) à la mosquée du Pardon et son école sont suspendus jusqu'à nouvel ordre,**
- 3. Les cinq prières ne seront plus célébrées.**

**Cette décision entre en vigueur à partir de ce jour minuit (samedi 14 mars 2020, 23h59) et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Rappelons les enseignements de l'islam qui appelle à la préservation de la vie et de sa santé, où dans le Saint Coran, Dieu nous dit : « *Ne vous exposez pas, de votre propre initiative, au danger. Mais agissez de la manière la plus judicieuse, car Dieu aime les gens judicieux* » (Coran 2 :195)

Ainsi, nous exhortons les fidèles qui fréquentent la mosquée à :

1. Respecter scrupuleusement les consignes sanitaires, éviter les embrassades et les contacts cutanés autant que possible,
2. Éviter de venir à la mosquée, en cas de doute de contamination par le virus et de faire attention aux personnes autour de soi, et de prier chez soi,
3. Multiplier les invocations de protection, et à prier Dieu, le Tout-Puissant et le Tout-Miséricordieux de préserver notre pays et l'humanité en cette épreuve mondiale.

Nous restons attentifs à de futures consignes des autorités et nous vous tiendrons informés d'éventuels changements.

À Nevers, le 14 mars 2020  
Association Musulmane de Nevers